



## Congrès de la Fcpe Paris des 4 et 5 juin 2010

### Motion Quelle qualité d'enseignement pour l'école publique ?

La réforme de la formation des enseignants entrera en vigueur en septembre 2010 malgré l'opposition quasi unanime de la communauté éducative. Elle fait suite à 2 années de réformes, qui ont profondément transformé le système éducatif français.

Cette formation dite de "mastérisation" concerne tous les établissements scolaires, de la maternelle à l'université.

Et ses conséquences sont désastreuses pour l'École, et la transmission des savoirs :

- dégradation programmée de la formation professionnelle des enseignants dont l'Etat se désengage et refuse tout texte national de cadrage alors que tous les observateurs insistent sur la nécessité d'une formation accrue sur la pédagogie au-delà de la seule gestion de classe,
- désorganisation annoncée dans les établissements scolaires qui vont devoir accueillir des enseignants stagiaires sans expérience mais qui devront assumer le même nombre d'heures qu'un professeur titulaire et qui devront être remplacés pendant leur temps de formation, irrégulier tout au long de l'année.

Enfin, cette réforme permet à l'Etat de supprimer des milliers de postes dans le primaire et le secondaire en reculant le recrutement des enseignants à la fin de leurs études. Un nouveau cursus plus long de deux ans sans rémunération, qui va écarter du métier d'enseignant un grand nombre d'étudiants.

La FCPE Paris réaffirme que la qualité de la formation des enseignants est l'une des conditions décisives de la réussite des élèves à l'école, au collège et au lycée. Nous ne voulons pas d'un apprentissage linéaire où l'enseignant parle et les élèves écoutent et récitent. La pédagogie doit permettre à chaque enfant, de construire son savoir et ses compétences, tout au long de sa scolarité, quel que soit son établissement scolaire.

La FCPE Paris revendique une école de qualité, avec des enseignants formés, tout au long de leur carrière.

Enseigner est un métier qui s'apprend !

La FCPE Paris exige le retrait de cette réforme de la formation initiale dite de mastérisation, qui n'assure pas, en l'état, la continuité des apprentissages pour nos enfants, de manière sereine et durable.